Amiens : une étudiante marocaine poignardée à mort pour avoir refusé un rapport sexuel (MàJ : Une contre-expertise psychiatrique a conclu en l'irresponsabilité)

24/10/2021 à 20h15



24/10/2021

Mike Razafimahatratra, 26 ans, sera-t-il jugé un jour pour le meurtre sauvage de Salma Laaziri, 20 ans ? En l'état actuel du dossier d'instruction, c'est non. Peu après le crime, son avocate, Me Pauline Delétré, faisait état de son interrogation sur l'état mental de son client au moment du passage à l'acte. Elle avait fait une demande de contre-expertise après que des premiers examens, lors de la garde à vue et quelques mois plus tard lors d'une première expertise, n'avaient pas retenu de troubles graves chez l'étudiant réunionnais.

Ses conclusions, qui sont tombées cet été, ont changé la donne : le jeune homme souffre de schizophrénie, et il était atteint au moment des faits « d'un trouble psychique ou neuro-psychique ayant aboli son discernement au sens de l'article 122-1 du code pénal ». Pour ces derniers experts, l'irresponsabilité pénale doit donc être retenue. Et l'absence de procès qui en découle.

[…]

Ces discussions sur l'état de santé mentale du suspect portent in fine sur celui du mobile du crime. Selon nos informations, **Mike Razafimahatratra, qui a reconnu les faits, aurait déclaré avoir entendu des voix lui ordonnant le passage à l'acte ultra-violent. Mais il aurait fini aussi par reconnaître avoir agi par réaction à un refus : les deux jeunes gens cohabitaient, et, selon les parties civiles, Salma « *se refusait à tout rapport sexuel en raison de ses convictions religieuses* ».** Me Francis Lec est déterminé à ce que la famille de Salma puisse voir le meurtrier présumé dans le box des accusés un jour : « *La contre-expertise contestée intervient alors que le législateur vient de remettre en question la notion d'irresponsabilité pénale, de même que la mission des experts psychiatriques doit être revue* ». Les conclusions des nouvelles expertises pourraient être rendues d'ici la fin de l'année.

Courrier Picard

11/04/2020

L'homme de 25 ans soupçonné d'avoir tué sa petite amie dont le corps a été retrouvé jeudi dans un appartement du centre-ville d'Amiens a reconnu les **21 coups de couteau**. Il sera présenté ce samedi matin à un juge d'instruction.

Tous les deux étudiants étrangers, ils étaient présents à Amiens pour poursuivre leur cursus universitaire. C’est d’ailleurs dans leur école qu’ils s’étaient rencontrés. La jeune femme, âgée de 20 ans était originaire du Maroc.

[…]

France Bleu